

L'exclusion ponctuelle de cours

Regards croisés d'enseignants, élèves et CPE



DEQUIDT & ORLANDINI



CONTEXTE

A un moment dans votre carrière, vous serez peut être amené à exclure un élève de votre classe (si cela n'est pas déjà fait), la situation n'est pas idéale mais elle existe...

Voici 4 situations d'exclusion de cours tirées de faits réels. Nous vous invitons à réfléchir sur les conséquences qu'une exclusion de cours peut avoir sur l'élève et vous-même. Prenez connaissance du point de vue de l'enseignant dans un premier temps, puis, cliquez sur l'histoire pour en apprendre d'avantage avec le point de vue de l'élève et le point de vue du CPE.

A votre avis quels sont les dysfonctionnement observables dans ces différentes situations? Quelles conclusions en tirer sur vos pratiques?

Ca fait plusieurs fois, déjà, que je leur dis que prochainement j'allais en mettre un dehors s'ils continuaient à bavarder...

Au bout de 5 minutes de cours, Camille et Julie parlaient et n'avaient toujours pas sorti leurs affaires. La première fois, je leur ai dit « Vous allez vous taire et vous allez sortir vos affaires ». Elles rigolaient et j'ai laissé passer. Au bout d'un quart d'heure je leur ai demandé de se taire, et elles m'ont répondu « mais on ne fait rien de mal ! ». Donc là je me suis un peu énervé car elles ne faisaient rien de mal, mais rien non plus en cours... Plus tard, elles se sont encore mis à rire et là, je n'ai pas cherché à savoir pourquoi et c'est la première qui a rigolé qui est sortie. J'ai dit à Camille : « Tu laisses tes affaires là et tu sors ». J'ai rédigé le billet, et je l'ai envoyé avec un délégué voir le CPE. Et donc Camille est sortie du cours.

Situation n°1: Camille se fait exclure du cours de Maths

Je ne comprenais pas le cours, et ça m'a énervé, du coup, ben, j'ai arrêté de suivre. Je rigolais avec Julie et ça a dû l'énerver, donc voilà.... J'ai été à la vie scolaire et j'ai attendu, j'étais avec la surveillante, j'avais rien d'autre à faire, je me suis ennuyée...

Je comprends la punition, car, quand même, j'aurais été concentrée, tout ça, je n'aurais pas été exclue. Je reconnais mes fautes, de toute façon, pas le choix, ça revient au même...

Paroles de CPE

Pour Camille, je pense que cela été un avertissement pour lui dire de se mettre au travail. C'est la première fois de l'année qu'elle se fait exclure, mais elle a déjà été en retenue pour travail non fait et insolence.

Quand ils se font exclure, normalement ils ont du travail pour aller en étude, mais pas dans cette situation. C'est à l'enseignant de leur donner ce travail. Quand ils n'ont pas de travail à faire, c'est du temps perdu selon moi. Je préfère qu'ils bossent, qu'ils révisent leurs cours, qu'ils réfléchissent à une situation donnée.

Situation n°1: Camille se fait exclure du cours de Maths

***Proportionnalité de la sanction par rapport à l'acte**

La punition donnée devrait proportionnelle à l'acte commis, pour être comprise par l'élève. Et les élèves devraient être informés de ceci. Il peut être nécessaire de réfléchir à cette proportionnalité, avant l'application de la punition.

A retenir !

Individualisation de la sanction :

Dans un souci d'équité et de justice envers les élèves, la punition ne devrait s'adresser qu'à un individu et non à un groupe d'individu. L'élève ne doit pas être puni pour un groupe ou la classe.

****Temps de réflexion :**

Pendant le temps d'exclusion, il est souhaitable d'amener l'élève à réfléchir à la situation donnée. Ce qui amène à rendre la punition plus éducative.

* La Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014, de l'Education Nationale, indique que le régime des punitions est défini de façon graduelle

** Cette même circulaire impose qu'un travail soit donné à l'élève pendant son exclusion

Situation n°2: Louis est exclu du cours d'Informatique

Louis parlait tout le temps, et tout ça. Il était dans un coin de la salle, il parlait à une fille à l'autre bout, et quand je lui demandais d'arrêter, il disait « oui, oui ! », « je demande juste des renseignements ». Un gars qui fait du bruit, qui parle tout le temps, et qui ne veut pas s'arrêter, au bout d'un moment... Ses collègues lui disaient « arrête, arrête... ». J'ai dit, en m'adressant à Louis « je ne suis pas capable de vous gérer, je vais donc faire appel à la vie scolaire . Et je l'ai envoyé avec un élève délégué.

Ensuite, l'élève accompagnateur est revenu avec le billet de la vie scolaire dans lequel il faut définir les circonstances et le travail à faire. Parce que je n'avais pas ce billet, là, dans mes poches...

Paroles de prof

Situation n°2: Louis est exclu du cours d'Informatique

J'ai dit au CPE, que ce n'était pas moi le perturbateur, mais le prof. J'ai aussi dit qu'on n'avait jamais le droit de bavarder, qu'on n'avait jamais le droit de parler, qu'on a le droit de rien faire ici...

J'ai même dit au prof que c'était lui qui m'empêchait de travailler à force de me faire des remarques.

Situation n°2: Louis est exclu du cours d'Informatique

Paroles de CPE

Quand je suis arrivé, on m'a dit : « Il y a Louis qui a été exclu », A ce moment-là j'ai dit « où est-ce qu'il est le bulletin d'exclusion ? » Il n'y en avait pas, donc j'ai demandé à un assistant d'éducation d'apporter un bulletin à l'enseignant, pour qu'il puisse m'expliquer pourquoi il a exclu Louis. Généralement, quand il y a une exclusion, je reçois les élèves, pour travailler sur ce fait là. Donc il m'a rapporté le bulletin. Et ensuite, ayant lu le rapport, ça m'a permis de travailler avec Louis sur ça, de le recevoir...

A retenir !

Principe du contradictoire:

Généralement l'équipe de la vie scolaire demande à l'enseignant de motiver l'exclusion par écrit - sous la forme du billet d'exclusion - pour que le CPE puisse avoir les deux points de vue au moment de l'échange avec l'élève.

***Temps de réflexion :**

Pendant le temps d'exclusion, il est souhaitable d'amener l'élève à réfléchir à la situation donnée. Ce qui amène à rendre la punition plus éducative.

*La Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014, de l'Education Nationale, impose qu'un travail soit donné à l'élève pendant son exclusion

J'étais en train de faire mon cours à l'atelier. Les élèves sont allés se servir en feuilles blanches pour réaliser un exercice, et là j'ai vu Paul prendre 4 feuilles. Irrité, je lui ai dit « tu as pris 25 feuilles, tu n'aurais pu en prendre que 2 ». La classe entière s'est mise à rire. Je n'ai pas supporté et j'ai dit à Paul : « Allez, hop, en étude! ». Et donc Paul est sorti.

Situation n°3: Paul est exclu de cours

Paroles d'élève

Il a cru que c'est moi qui rigolait et il m'a dit « Allez, hop, en étude! », il m'a aussi dit « tu sors! ». Sur le coup je n'ai pas trop compris pourquoi. Peut-être qu'il avait des raisons autres que ça...

J'ai attendu deux minutes dehors et après je suis allé à la vie scolaire, parce que je ne savais pas quoi faire. Il n'y avait personne avec moi. C'est la première fois que je me fais exclure...

Situation n°3: Paul est exclu de cours

Normalement, les élèves exclus, ils sont accompagnés par un élève. Souvent le délégué de classe. Envoyer un élève tout seul, ça peut être dangereux. Il peut trainer dans les couloirs, il peut s'enfuir....Il est sous la responsabilité de l'enseignant.

Situation n°3: Paul est exclu de cours

***Proportionnalité de la sanction par rapport à l'acte**

La punition donnée devrait proportionnelle à l'acte commis, pour être comprise par l'élève. Et les élèves devraient être informés de ceci. Il peut être nécessaire de réfléchir à cette proportionnalité, avant l'application de la punition.

A retenir !

L'avertissement ou l'immédiateté de la sanction

Pour que la sanction soit comprise, il est souhaitable que les élèves soient informés que leur comportement dérange. Et que celui-ci amènera à l'exclusion.

****Responsabilité :**

Rappelez-vous que les élèves sont sous votre responsabilité pendant vos heures. Un élève exclu doit être accompagné par le délégué.

*La Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014, de l'Education Nationale, indique que le régime des punitions est défini o graduelle

**Il s'agit d'une de vos obligations contractuelles en tant qu'enseignant.

Situation n°4: Alexis est renvoyé du CDI

Je vois les élèves rentrer à l'intérieur du CDI, je les trouve déjà fort bruyants et agités. J'étais en train de répondre à un élève, quand j'ai entendu un bruit sourd. En me retournant, j'ai vu le magazine tomber du présentoir, et Alexis qui était à côté. Et comme je n'accepte pas le non-respect du matériel, J'ai dit à Alexis que je l'excluais. Pendant que je rédigeais le billet d'exclusion, Alexis n'a pas cessé de bavarder avec les autres, j'ai rajouté le motif de bavardage sur le billet. Une fois avoir rédigé rapidement le billet, j'ai directement demandé au délégué de conduire Alexis au CPE.

Situation n°4: Alexis est renvoyé du CDI

Paroles d'élève

Là, le prof, il avait le dos tourné, et il a cru que j'avais jeté le livre. Du coup, il a pété les plombs. Il a peut être entendu quelque chose, mais moi, je n'ai rien fait. J'ai juste pris un magazine sur une armoire où les livres tiennent un peu de travers. Et puis du coup, je l'ai reposé et il a commencé à tomber. Sauf que j'ai un pote qui l'a vu et il a mis un grand coup de sa main pour essayer de le rattraper et donc ça a claqué. Dans le rapport il a aussi mis bavardage alors que ça ne faisait même pas 1'30 minutes que je venais d'entrer. Moi, mon exclusion je ne l'accepte pas.

Situation n°4: Alexis est renvoyé du CDI

Alexis n'a pas compris la sanction pour le coup... Je l'ai vu une fois exclu. Car pour lui il n'avait rien fait, il a vraiment le sentiment d'une injustice... D'habitude Alexis, il assume quand il fait une bêtise. Et là, non... J'ai dû trouver la petite bête pour prouver que l'enseignant avait raison, mais je suis vraiment passé pour un guignol !

Paroles de CPE

Individualisation de la sanction :

Dans un souci d'équité et de justice envers les élèves, la punition ne devrait s'adresser qu'à un individu et non à un groupe d'individu. L'élève ne doit pas être puni pour un groupe ou la classe.

Principe du contradictoire:

Généralement l'équipe de la vie scolaire demande à l'enseignant de motiver l'exclusion par écrit - sous la forme du billet d'exclusion - pour que le CPE puisse avoir les deux points de vue au moment de l'échange avec l'élève.

L'avertissement ou l'immédiateté de la sanction

Pour que la sanction soit comprise, il est souhaitable que les élèves soient informés que leur comportement dérange. Et que celui-ci amènera à l'exclusion.

A retenir !

Quelques conseils en cas d'exclusions de cours, à adapter selon les procédures de l'établissement

Avertissement

Informez que le comportement de l'élève dérange. Et que ce comportement peut mener à l'exclusion.

Proportionnalité de la sanction par rapport à l'acte

Réfléchissez à la proportionnalité de la sanction avant l'application de la punition.

Si les élèves sont informés de ce qu'ils risquent en cas de comportement inadapté, ils comprennent mieux leur punition.

Individualisation de la sanction

Adressez la punition à un individu et non à un groupe d'individus.

L'élève ne doit pas être puni pour un groupe ou la classe.

Responsabilité de l'enseignant

Les élèves sont sous votre responsabilité pendant vos heures. Ne les laissez pas quitter la classe seul. Un élève exclu doit être accompagné par le délégué.

Temps de réflexion

Pendant le temps d'exclusion, donnez un travail à faire à l'élève. Il est souhaitable d'amener l'élève à réfléchir à la situation donnée. Ce qui amène à rendre la punition plus éducative.

Principe du contradictoire

Vous devez motiver l'exclusion, sous la forme du billet d'exclusion pour que le CPE puisse avoir les deux points de vue au moment de l'échange avec l'élève.

La réglementation concernant l'exclusion de cours

La Circulaire n° 2014-059 du 27-5-2014 , de l'Education Nationale, cadre l'application de la punition :

« Si, dans des cas très exceptionnels, l'enseignant décide d'exclure un élève de cours, cette punition s'accompagne nécessairement d'une prise en charge de l'élève dans le cadre d'un dispositif prévu à cet effet et connu de tous les enseignants et personnels d'éducation. L'enseignant demandera notamment à l'élève de lui remettre un travail en lien avec la matière enseignée. »

Le règlement intérieur

Au sein de l'établissement, la circulaire transparaît par la procédure à respecter pour exclure un élève, mise en place par la vie scolaire.